

EXAMEN MODULE

**« UE3 – L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSUREUR ET DE
L'ASSURE »**

Mardi 4 septembre 2012

13 H 00 – 16 H 00

Durée 3 heures

(ni document ni calculatrice autorisés)

Première partie

Vous devez répondre aux questions suivantes par l'approche conceptuelle (définition, mécanismes, etc.) et par l'illustration (exemple d'application).

- 1 Parmi les organes de l'Union Européenne, vous indiquerez la composition et rôle du conseil Européen ? Comment la présidence est-elle assurée ?
- 2 Pourquoi le Traité de Lisbonne était-il nécessaire ?
- 3 Qu'est ce que le principe de subsidiarité ?
- 4 Expliquez les fondements de la politique libérale de libre concurrence édictée par Bruxelles et donnez son application au secteur de l'assurance.
- 5 Pourquoi les Etats Membres de l'Union Européenne n'adhèrent-ils pas tous à l'Euro ?
- 6 Quelles sont les structures prédominantes de distribution de l'assurance en Europe et leur organisation ?
- 7 Quels sont les éléments de diversité auxquels l'industrie de l'assurance européenne doit s'adapter ?

- 8 Comment expliquer l'existence d'assurances obligatoires et leur diversité selon les Marchés face à l'obligation de libre concurrence et la volonté de dérégulation de l'Union Européenne ?
- 9 Quelles sont les spécificités du Lloyd's ?
- 10 Qu'appelle t-on « bourse d'assurance » ? Ce concept s'est il développé également dans l'ensemble des Etats membres de l'UE ?

Deuxième partie – Sujet de réflexion

Les nouvelles Directives et les règles prudentielles régulant la solvabilité des sociétés d'assurance s'inscrivent dans la cohérence d'un modèle valable pour l'ensemble du secteur financier.

Après avoir rappelé le système de contrôle prudentiel et ses réformes, vous indiquerez, si selon vous, ces nouvelles directives se justifient tout en rappelant les spécificités du secteur économique qu'est l'assurance.